

## APPEL À CANDIDATURE

Projet :

planetGOLD Guinée

*Financé par le Fond pour l'Environnement Mondial, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et exécuté par le Centre Africain pour la Santé Environnementale*

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DU  
RECRUTEMENT DE CONSULTANTS NATIONAUX OU  
INTERNATIONAUX (CABINET, ONG OU CONSULTANT  
INDIVIDUEL) EXPERTS EN EXPLOITATION MINIÈRE  
ARTISANALE ET A PETITE ÉCHELLE DE L'OR**

## **Contexte**

Le projet PlanetGOLD Guinée est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et Exécuté par le Centre Africain pour la Santé Environnementale (CASE) de 2023 à 2028. Il a pour objectif principal de contribuer à l'élimination des émissions et des rejets de mercure dans l'environnement provenant de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) conformément la convention de Minamata sur le mercure signé par la république de Guinée le 25 novembre 2013 et l'a ratifié le 21 octobre 2014. Il a pour finalité de renforcer les politiques de soutien à la formalisation, d'établir un fonds renouvelable pour fournir aux mineurs des incitations financières à l'achat de systèmes de traitement sans mercure et de développer des cours de formation en collaboration avec des écoles professionnelles sur la manière d'utiliser ces technologies et de formaliser les opérations minières

Pour ce faire, il apporte des solutions aux lacunes générées par le secteur des EMAPEs en matière d'environnement et d'économie au travers de 4 composantes :

Composante 1 : La promotion de la formalisation dans le secteur national de l'EMAPE par le renforcement, la sensibilisation et le soutien aux organisations minières qui faciliteront les changements durables et amélioreront la capacité organisationnelle des communautés EMAPE ciblées ;

Composante 2 : La fourniture de solutions financières adéquates qui peuvent promouvoir un marché de l'or sans mercure compétitif dans le pays, intégré dans des chaînes d'approvisionnement en or internationales transparentes et traçables.

Composante 3 : L'introduction et l'adoption de technologies efficaces de traitement de l'or sans mercure dans le secteur EMAPE.

Composante 4 : La promotion d'initiatives de diffusion et d'échange d'informations au niveau national et international, conformément à la stratégie de sensibilisation du programme PlanetGOLD.

La mise en œuvre du projet est supervisée par un Comité de pilotage présidé par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable de la République de Guinée et

bénéficie de l'appui du point focal de la Convention de Minamata sur le Mercure à laquelle la République de Guinée est Partie.

Le présent appel à Candidature s'inscrit dans la dynamique d'approfondir la transition de l'EMAPE vers un traitement de l'or sans mercure. Cela passe par l'application de technologies sans mercure acceptables et en éduquant les parties prenantes sur leur rôle et leurs responsabilités dans le soutien à l'élimination du mercure dans le secteur. Pour ce faire, il est plus que nécessaire d'assurer l'évaluation technique, environnementale et financière permettant de dimensionner l'unité de traitement sans mercure dans les zones pilotes de mise en œuvre du projet planetGOLD Guinée

### **Expertise recherchée**

Titre du projet	« Opportunités mondiales pour le développement à long terme de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or en République de Guinée »
Titre de la ressource	Une structure spécialisée en Exploitation Minière artisanale et à petite échelle de l'or (Cabinet, bureau d'étude ou ONG/Association Professionnelle), Un pool de consultant (e)
Nature du Contrat	Consultance « part time »
Durée	Trois (03) mois
Date d'effet	1 <sup>er</sup> Octobre 2025
Lieu(x) d'exercice	Conakry et zones du projet (Kouroussa, Siguiiri, Mandiana)
Type de rémunération	Honoraires
Langues	Français – Anglais - Langues locales

### **Principales missions et résultats attendus**

L'expert(e) aura pour mission de de fournir une expertise technique sur les méthodes et pratiques d'extraction minière artisanale et à petite échelle. Il évaluera les pratiques actuelles des coopératives d'exploitation artisanale de l'or en Haute Guinée et identifiera les changements durables, y compris l'identification des minerais et un niveau approprié de mécanisation qui a le potentiel d'augmenter le pourcentage de récupération de l'or et les

conditions de travail des mineurs. Les questions d'environnement, de santé et de sécurité seront également abordées en vue de réduire l'exposition au mercure.

De manière spécifique, il(s)/elle(s) auront pour activités de :

- Procéder à l'évaluation des sites d'exploitation minière artisanale et des opérations des coopératives/groupements d'EMAPE de l'or afin d'identifier les problèmes liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité, ainsi que les problèmes d'exploitation et de productivité.
- Recommander des solutions et des changements dans les processus miniers, la mécanisation des opérations, le matériel et l'équipement qui permettront d'augmenter la récupération de l'or, et les valider avec l'équipe de supervision du projet.
- Préparer une liste de matériel et d'équipement à acheter et identifier les fournisseurs.
- Développer des modules de formation basés sur les résultats pour aborder les connaissances, les aptitudes et les compétences requises par les coopératives d'exploitation artisanale de l'or pour gérer avec succès les processus miniers mécanisés plus avancés introduits et utiliser efficacement le nouveau matériel et l'équipement.
- Incorporer les connaissances et pratiques endogènes aux connaissances et pratiques actuelles de l'industrie minière.
- Piloter l'installation des équipements de production et traitement de minerai d'or sans mercure.
- Développer des activités d'apprentissage pratiques pour apprendre aux aux bénéficiaires ( élève) à identifier les caractéristiques des roches et des minéraux, des formations géologiques, des structures et des processus de dépôt.
- Expliquer et démontrer l'objectif et l'utilisation des méthodes, de l'équipement et des technologies.
- Identifier les conditions de sécurité en matière de transport, de manipulation, d'utilisation, de stockage et d'entretien des équipements et des outils.
- Élaborer un manuel de l'utilisateur pour l'entretien et les petites réparations de l'équipement et du matériel fournis.

## Livrables attendus

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le candidat doit fournir les livrables suivants à l'Unité de Gestion du Projet :

Livrables	Délai
Note méthodologique actualisée avec un chronogramme de travail provisoire détaillé en cohérence avec le chronogramme générale plan d'action du projet	5 jours après la signature du contrat
<p>Un rapport provision de mission comprenant les éléments relatifs à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des pratiques d'EMAPE des coopératives/groupements, les problèmes d'exploitation de productivité</li> <li>- Caractérisation des minerais et recommandations pour une efficacité de la récupération.</li> <li>- Recommandations de solutions et changements dans les processus miniers, la mécanisation des opérations, le matériel et l'équipement qui permettront d'augmenter la récupération de l'or</li> <li>- Liste des matériels et équipements nécessaires pour augmenter la récupération de l'or ainsi que les probables fournisseurs</li> <li>- Les conditions de sécurité en matière de transport, de manipulation, d'utilisation, de stockage et d'entretien des équipements et des outils.</li> <li>- Diagramme / schéma des installations de la future unité de traitement sans mercure.</li> <li>- Liste des modules de formation pour renforcer les aptitudes et compétences requises par les coopératives d'exploitation artisanale de l'or pour gérer avec succès les processus miniers mécanisés plus avancés introduits et utiliser efficacement le futur nouveau matériel et l'équipement.</li> <li>- Liste des connaissances et pratiques autochtones aux connaissances et pratiques actuelles de l'industrie minière.</li> </ul>	40 jours après dépôt de la note méthodologique actualisée et approuvée.
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'atelier de présentation des résultats de l'évaluation des sites d'exploitation minière artisanale et des opérations des coopératives / groupements d'EMAPE de l'or</li> </ul>	3 jours après l'approbation du rapport de l'étude
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire un rapport de l'installation et test des équipements de production et traitement de minerai d'or sans mercure.</li> <li>- Élaborer un manuel de l'utilisateur pour l'entretien et les petites réparations de l'équipement et du matériel fournis.</li> </ul>	8 jours après l'installation des équipements de production et traitement de minerai d'or sans mercure.

## **Qualification**

- ❖ En cas de Candidature de l'organisation / Cabinet / Pool de consultants

Les structures spécialisées en dans l'EMAPE qui souhaitent postuler devront remplir les conditions suivantes :

- Avoir une autorisation de fonctionner officiellement reconnue ou jouir de sa personnalité juridique en tant qu'institution spécialisée dans le secteur minier artisanal ou semi-industriel de minerai avec une expérience avérée dans la production et le traitement de l'or artisanal sans mercure ;
- Avoir au moins une expérience internationale dans l'exécution des missions semblables de préférence dans un pays africain ;
- Avoir une expérience avérée et réussie dans l'installation d'unités de production ou traitement de minerai d'or sans mercure ;
- Avoir une expérience dans l'accompagnement des coopératives ou groupements d'artisans miniers aurifères et la conception des cours et des modules de formation en traitement de minerais sans mercure ;
- Avoir animé des formations des formateurs et leurs duplications ;
- Avoir élaboré des supports et canaux de communication pour la sensibilisation des acteurs du secteur de l'EMAPE ;
- Avoir son siège légal dans un pays et y mener ses activités depuis au moins 10 ans ;
- Ne pas être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
- Ne pas figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
- Avoir rempli les obligations relatives au paiement de ses cotisations à la sécurité sociale ou des obligations relatives au paiement des impôts selon les dispositions légales du pays où le soumissionnaire est établi.
- Le prestataire devra proposer en plus une équipe pluridisciplinaire d'experts ayant les qualifications avérées en rapport avec les thèmes de la mission et ayant des profils suivants par poste :

## **Qualifications et expériences du Consultant, chef de mission**

- Avoir un Diplôme universitaire (minimum de Bac+5) en géologie, ingénierie minérale, génie mécanique, électrotechnique, génie des procédés industriels, sciences de l'environnement ou dans des domaines connexes, un doctorat sera un atout ;
- Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle ;

- Disposer d'une parfaite connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur en Guinée en matière de Code Minier et d'extraction de minerai ;
- Avoir une connaissance approfondie des textes nationaux concernant l'exploitation minière aurifère :
- Avoir une connaissance approfondie des procédés de traitement de l'or et des équipements qui y sont dédiés aux fins de pouvoir monter une unité de traitement d'or sans mercure ;
- Maîtriser l'anglais écrit et parlé ;
- Avoir une expérience de la gestion d'activités axées sur les résultats ;
- Avoir une connaissance avérée du contenu, de l'élaboration de matériel de formation, du matériel et de l'équipement d'une spécialité pédagogique.
- Avoir une très bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir une excellente capacité de communication ;
- Disposer d'une aptitude physique suffisante pour opérer régulièrement des missions sur le terrain et conduire des visites de zones minières.

### **Expérience professionnelle**

- Justifier d'une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des traitements miniers de l'or sans mercure, de préférence dans un pays en développement où l'EMAPE est pratiquée ;
- Expérience de la collaboration avec les institutions privées et publiques voir des partenaires techniques.

### **Durée de la mission**

La mission s'étendra sur trois (3) mois à compter de la date de signature du contrat et durera 55 hommes/jours à Conakry comme à l'intérieur du pays, dans la zone du projet.

### **Documents constitutifs de l'offre**

Le soumissionnaire à cet appel à candidature doit fournir les documents ci-après lors de la soumission de son offre :

- Une copie de l'agrément du partenaire ou de son autorisation à fonctionner ;
- Une copie du certificat d'impôt ou de paiement délivré par l'autorité fiscale compétente qui atteste que le soumissionnaire est conforme à ses obligations en matière de paiement d'impôts ou d'attestation d'exemption fiscale, si le soumissionnaire est assujetti aux impôts ;
- Une attestation de bonne exécution.
- Un dossier technique et financier de la prestation

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées simultanément et par mail unique en indiquant l'intitulé de la consultance dans l'objet, aux adresses suivantes :

[infos@afceh.org](mailto:infos@afceh.org) ;

[infos@afceh-hq.org](mailto:infos@afceh-hq.org) ;  
[appelaucandidatures-afceh@afceh-hq.org](mailto:appelaucandidatures-afceh@afceh-hq.org),  
[appeldoffres-afceh@afceh-hq.org](mailto:appeldoffres-afceh@afceh-hq.org)  
[ibrahima.sylla@afceh-hq.org](mailto:ibrahima.sylla@afceh-hq.org) ;  
[diomesi@yahoo.fr](mailto:diomesi@yahoo.fr)

NB : les candidatures féminines et celles des personnes à mobilité réduite sont encouragées dans le cadre de cet appel.

